

« Des actions
et des
manifestations
sont à prévoir »

Contrôles, violences : la contestation **persiste** chez les fonctionnaires

Que ce soit à l'OFB, où les syndicats ont décidé de reprendre leur mouvement, ou au ministère de l'Agriculture, où une intersyndicale a soumis des propositions à Annie Genevard, la contestation ne faiblit pas chez les fonctionnaires.

À l'OFB ou au ministère, les violences des agriculteurs de l'an dernier et la réaction des pouvoirs publics ont toujours du mal à passer. L'intersyndicale de l'Office français de la biodiversité (OFB) a décidé de réactiver le mouvement de protestation qui a conduit à une grève des agents le 31 janvier. « Des actions et des manifestations sont à prévoir, en élargissant notre mouvement. Nous reviendrons vers vous bientôt pour vous proposer de nouvelles modalités de mobilisation et de protestation », annonce-t-elle dans un communiqué le 30 avril. L'intersyndicale estime « inutiles et nuisibles » les dix mesures de sortie de crise présentées le 17 avril par les ministres de la Transition écologique et de l'Agriculture lors d'un déplacement dans les Yvelines. Des mesures validées en interne par Matignon dès la fin février, et peu surprenantes vu ce qui avait déjà été validé en coulisses ou envisagé dans le cadre d'une convention avec les chambres d'agriculture début 2024. L'intersyndicale regrette « l'absence du directeur général » de l'OFB lors de la réunion du 17 avril, et l'impossibilité pour les représentants des personnels d'échanger avec les ministres car « tenus à distance ». Elle demande « une entrevue avec la ministre de l'Agriculture » pour lui « rappeler » ses revendications.

Propositions intersyndicales rue de Varenne

Rue de Varenne non plus, les fonctionnaires sont à la manœuvre. Insatisfaite de la récente réponse écrite faite par la secrétaire générale du ministère de l'Agriculture sur la question des violences d'agriculteurs lors des contrôles administratifs, une intersyndicale d'agents publics a adressé, dans un courrier à Annie Genevard le 30 avril, des propositions pour « renforcer la protection des agents et améliorer la prévention des situations à risque ». Elles reprennent une grande partie de celles faites par le Spagri-CFDT fin mars. Les syndicats insistent d'abord sur la nécessité d'une « prise de parole publique et systématique » de la ministre en cas de violence. Ils proposent ensuite une longue liste de mesures : l'application systématique de la protection fonctionnelle des agents « en cas de menace ou d'agression », le dépôt systématique de plainte par l'administration, la facilitation des contrôles en binôme, la « mutualisation des bonnes pratiques », la communication interne en cas d'incident, l'accès aux informations sur les difficultés des exploitants, l'intégration des missions de contrôle dans les programmes d'enseignement agricole, « fermeté et transparence » en cas de refus de contrôle, et la participation des agents à la création des chartes de contrôles.

LM, MR